



L'hyperlien

Le journal mensuel pour les parents et
le personnel de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie
N° 3 : Novembre



Ce mois-ci

| Novembre 2020 | | | | |
|---------------|-------|----------|--|--|
| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| | | | | 6 Journée pédagogique avec Service de garde pour les élèves |
| | | | 12 Fin Étape-1 | 13 AJOUT D'UNE JOURNÉE PÉDAGOGIQUE avec SDG |
| | | | 26 Rencontre de parents en virtuel | 27 Journée pédagogique avec Service de garde pour les élèves |

En vrac

Rencontre de parents -26 Novembre 2020 -

Chers parents, vous recevrez une invitation de la part de votre enseignant titulaire. Vous pourrez vous inscrire selon les disponibilités offertes. Étant donné le mode virtuel, il se peut que les enseignants offrent plus de temps que le temps inscrit soit le 26 novembre de 16 h. à 20 h. De plus, si vous désirez communiquer avec un spécialiste (éducation physique, anglais et arts), merci de lui faire savoir via l'agenda de votre enfant.

Ajout de 3 journées pédagogiques au calendrier scolaire 2020-2021

Prendre note que le ministre Roberge a fait une modification au calendrier scolaire 2020-2021. De ce fait, 3 journées pédagogiques sont ajoutées au calendrier scolaire régulier. La première sera le **vendredi 13 novembre 2020**. Nous vous tiendrons au courant de la deuxième journée qui sera en décembre.

Habillement

Les élèves doivent être habillés chaudement pour profiter des plaisirs de l'automne. Merci de prévoir un habillement adéquat pour les récréations.

Devoirs et leçons

Une fois encore, nous sollicitons votre collaboration afin de vérifier l'agenda de votre enfant. Malheureusement, plusieurs élèves ne font pas leurs devoirs et/ou leur étude et oublient de faire signer les correspondances. Le rôle du parent n'est pas de corriger les devoirs, mais de s'assurer qu'ils soient faits. Merci de nous aider à la réussite de votre enfant.

Frais scolaires

Pour les parents qui n'auraient pas encore payé leurs frais scolaires. Vous devez payer les frais scolaires de votre enfant par chèque remis dans une enveloppe identifiée au nom et au groupe de votre enfant ou en argent comptant, **MONTANT EXACT**, et la mettre dans le sac d'école de votre enfant. Afin d'éviter des pertes, nous préférons les chèques.

Communication école-famille

Nous nous permettons de vous rappeler que seules les informations transmises par l'école (agenda de votre enfant, lettre de l'école, lettre de la CSSDM, courriel Cœur-Immaculé-de-Marie, site Internet de l'école, communication CSSDM) sont officielles. Toute autre forme de communication ne constitue pas une source d'information officielle. Merci de votre collaboration.

Élection de nouveaux membres au conseil d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents

Le 3 septembre dernier, l'assemblée annuelle des parents s'est tenue via la plateforme « ZOOM » afin d'élire les membres du conseil d'établissement. Voici donc l'équipe 2020-2021 :

Parents

| | | |
|--------------------------------|--|-----------------|
| Andrea Whiteway, présidente | Jean-François Gélinas, vice-président | Annie Pelletier |
| Annie-France David, | Jocelyn Ouellette, | Valérie Lacombe |

Substitut

| |
|-----------------|
| Zoulikha Ferrat |
|-----------------|

Équipe-école

| | |
|----------------------------------|---|
| Jérôme Lamontagne, directeur | Lila Saadi, technicienne du service de garde par intérim |
| Yolaine Tremblay, enseignante | Alae Hamidouch, enseignant |
| Chantal Cyr, enseignante | Caroline Bossé, enseignante |
| Caroline Gobeil, enseignante | |

Communauté

Aucun représentant

Pour joindre le conseil d'établissement ou pour assister aux rencontres en virtuel, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : cidm@csdm.qc.ca

Les rencontres auront lieu le jeudi, à 18 h 30. Voici les dates de celles-ci :

| SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER |
|---|------------------|----------------|------------------|---------------------------------|
| Jeudi 3 septembre Assemblée générale Séance extraordinaire : 16-09-2020 | Jeudi 22 octobre | | Jeudi 3 décembre | Jeudi 14 janvier (au besoin) |
| FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
| Jeudi 11 février | | Jeudi 15 avril | Jeudi 13 mai | Jeudi 17 juin |

Sécurité aux abords de l'école

Lorsque vous déposez vos enfants le matin, merci d'être vigilants et d'adopter un mode de conduite responsable et sécuritaire en respectant les zones de débarcadère, les passages réservés aux piétons et les limites de vitesse devant et derrière l'école. Une présence policière sera visible.

Retards

Les élèves **doivent être dans la cour d'école lorsque la cloche sonne, à 8 h 10**. Nous comprenons qu'il se peut que tous les groupes ne soient pas encore rentrés dans l'école lorsque vous arrivez. Les élèves retardataires devront passer au secrétariat pour aller chercher un billet de retard. Merci d'arriver à l'heure pour ne pas pénaliser votre enfant.

Organisme de participation des parents (OPP)

Cette année encore, il y aura un OPP (organisme de participation de parents). Bienvenue à tous les parents qui désirent s'impliquer ! Représentante élue par ses pairs : Mme Annie Pelletier.

Cross-country

RSEQ a pris la décision d'annuler l'activité en raison de la pandémie du Covid-19.

Pédiculose - poux

C'est le temps de l'année où il est important de rappeler à vos enfants de ne pas partager les chapeaux tant sur la rue que dans la cour d'école. Parlez-en à vos enfants, nous en ferons tout autant.

Lunch

Pour des raisons d'organisation, s.v.p., assurez-vous, chers parents, que votre enfant apporte son lunch le matin pour l'heure du dîner. Trop de parents reviennent à l'école porter les boîtes à lunch. Merci de votre collaboration!

Allergies alimentaires

La CSDM ne peut pas garantir un milieu sans allergènes. Afin de réduire les risques d'exposition accidentelle, la CSDM a mis en place une procédure et des mesures d'urgence pour uniformiser les interventions dans nos établissements.

Nous visons à conscientiser l'ensemble des élèves à l'importance de prévenir les risques liés aux allergies alimentaires. Nous demandons également aux parents leur collaboration afin de ne pas inclure dans la boîte à

lunch de leurs enfants des aliments contenant des noix et des arachides, deux des allergènes les plus courants. Votre collaboration nous aide à réduire les risques d'exposition à ces deux principaux allergènes.

Responsabilités des parents

Si votre enfant est allergique, vous devez :

1. Informer l'école que votre enfant souffre d'une allergie alimentaire
2. Remplir la fiche santé envoyée par l'école en début d'année
3. Fournir un, idéalement deux, auto-injecteur à l'école, afin que les intervenants puissent agir si votre enfant a un choc anaphylactique. Les auto-injecteurs doivent être remplacés avant la date d'expiration s'ils n'ont pas été utilisés.

Pour la protection de votre enfant, il est recommandé de lui enseigner à ne pas échanger ou accepter d'aliments lorsqu'il est à l'école. En grandissant, les enfants peuvent apprendre à lire les étiquettes nutritionnelles, afin de varier leur alimentation en toute sécurité.

Allergies Québec recommande le port de l'auto-injecteur par tout élève en âge de le faire, c'est-à-dire capable d'en comprendre l'utilisation. Elle suggère également que l'élève allergique porte une pièce d'identité médicale (comme un bracelet) signalant clairement ses allergies.



Cour d'école - sécurité

Nous aimerions vous rappeler qu'étant donné le déménagement temporaire du SDG au bâtiment principal, les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent arriver dans la cour d'école 10 minutes avant le début des classes soit **8 h 05 le matin** et **12 h 55 en après-midi**. Leur surveillance ne peut être assumée par les employés du service de garde ni par les titulaires de classe. Chaque éducateur, éducatrice aura un groupe d'élèves dont le ratio est déterminé par leur convention collective et respecte la sécurité. Nous nous devons de respecter ces ratios. La surveillance pour les élèves qui mangent à la maison est assumée par leurs enseignants qui surveillent avant le début des classes. **Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de demeurer à l'extérieur de la cour aux moments suivants : entrée des élèves du le matin et le midi soit à 8 h 05 et à 12 h 55 ainsi qu'aux récréations du matin, de l'après-midi et du midi.**

Sortie des élèves à la fin de la journée à 15 h 25

Nous demandons aux parents d'attendre derrière la clôture afin de permettre aux enseignants d'avoir une bonne vue d'ensemble des parents qui attendent leurs enfants. Ce respect permettra de récupérer plus rapidement vos enfants. Nous demandons également aux parents des élèves de maternelle de bien vouloir attendre derrière la clôture extérieure de la petite cour sur le boulevard Desmarchais coin Laurendeau. Merci de votre compréhension !

Élèves au service de garde

Pour les parents qui viennent chercher leur enfant **tôt au service de garde (15 h 30)**, nous vous demandons **d'attendre devant l'école en respectant le 2 mètres de distanciation sociale** (des cœurs au sol sont tracés afin de vous aider) que l'engorgement de la fin des classes soit terminé avant de récupérer votre enfant. **Vous ne pourrez pas entrer dans l'école.** L'éducateur responsable de l'accueil vous accueillera l'un après l'autre. **L'accès à l'accueil se fera vers 15 h 35.**

Merci de votre compréhension!

L'équipe-école de
Cœur-Immaculé-de-Marie

